

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE DMA

1/6

	<u>nentier</u> à l'attention de votre commission medicale ent rempli sera irrecevable et retourné à l'arbitre
	ET MÉDICAL
SAISO	DN: 2023 - 2024
Demande de licence d'arbitre de	□ DISTRICT
NOM:	PRÉNOM:
Date de naissance :	Profession:
Adresse:	
Téléphone :	Courriel:
PRÉAMBULE	
Le DMA (p.1 à 4) contient un examen clinique qui correspond au certific	
Selon les articles 69 et 76 du code de déontologie médicale, nous a demandés dans le cadre d'une politique de prévention de la santé et d nécessaire et l'avis d'un spécialiste peut être requis.	
Il est préconisé que ce DMA soit effectué par un médecin fédéral du fo défaut le médecin généraliste de l'arbitre peut l'établir.	ootball ou un médecin titulaire d'un diplôme de médecine du sport, à
	ure de tous les éléments constituant le dossier et valide l'autorisation dicale concernée, ou si la constitution administrative du dossier est
	Le Médecin Fédéral National
	Partie strictement réservée à la Commission
⇒ AVIS DE LA COMMISSION MÉDICALE	DE DISTRICT
Ayant pris connaissance du dossier de l'arbitre précité et des cond	clusions de l'examen du Docteur
☐ transmet le dossier au secrétariat du district ou de ligue p	our la délivrance de la licence arbitre.
☐ décide que le dossier ne peut être validé pour raison : ☐ administrative Motif :	
☐ médicale Motif : un courrier explicatif sera ac	dressé à l'arbitre.
Date :	Signature et cachet :

**

DMA: DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE

À remplir par l'arbitre préalablement à l'examen clinique				
□ non	□ oui*	Avez-vous été hospitalisé(e) ?	* précisez :	
non	Oui*	Avez-vous été opéré(e) ?	* précisez :	
non	☐ oui*	Avez-vous interrompu pour raisons médicales votre activité d'arbitre		
			* précisez :	
□ non	☐ oui*	Avez-vous des troubles de la vue ?	* précisez la correction : □ lunettes □ lentilles	
non	□ oui*	Souffrez-vous de diplopie (vision dédoublée par instant) ?		
		Avez-vous connaissance dans votre famille (et survenue avant l'âge de	50 ans) d'une ?	
non	☐ oui*	- pathologie neurologique, maladie cardiaque ou vasculaire	* précisez l'âge :	
non 🖸	□ oui*	 mort subite durant le sport ou non, y compris du nourrisson 	* précisez l'âge :	
		Avez-vous déjà ressenti pendant ou après un effort ?		
⊒ non	oui u	- un malaise/perte de connaissance		
non	oui oui	- des palpitations (cœur irrégulier)		
non	oui oui	- une douleur thoracique		
non	□ oui	- une fatigue/un essoufflement inhabituel		
7	D aut	Avez-vous déjà eu un(e) ?	* data .	
non non	□ oui* □ oui*	- électrocardiogramme - échocardiogramme	* date :	
non	oui*	- épreuve d'effort maximale	* date : * date :	
11011	- Oui	Avez-vous?	vale .	
non	□ oui	- une maladie cardiaque		
non	oui oui	- une maladie des vaisseaux		
non	oui oui	- été opéré du cœur/des vaisseaux		
non	oui oui	- un diabète		
non	oui oui	- un cholestérol élevé		
non	□ oui	- un souffle cardiaque		
non 🕽	oui	- un trouble du rythme connu		
non	oui	- un hypertension artérielle		
non	□ oui*	Fumez-vous?	* nombre par jour ? depuis quelle date ?	
) non	☐ oui*	Avez-vous des allergies ?	* précisez :	
non	□ oui*	Prenez-vous un traitement régulièrement ?	* précisez :	
non	oui oui	Êtes-vous suivi régulièrement par un dentiste ?		
non	□ oui*	Avez-vous eu des problèmes vertébraux ou ostéoarticulaires ?	* précisez :	
HEALTHANAS		Date de votre dernière vaccination contre le tétanos ?		
		Autre(s) sport(s) pratiqué(s) :		
	nianó(a)			
Sous	signe(e),	certifie sur l'honne	70 01	
ate:		Sigr	nature (obligatoire):	

CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES

IMPORTANT: Sans votre consentement signé la commission médicale ne pourra faire lecture de votre DMA pour établir votre aptitude

Les données précitées sont uniquement destinées à la commission médicale de district, ou de ligue, qui les conserve dès l'enregistrement du dossier, et ce durant toute l'activité de l'arbitre, puis les supprime définitivement dans l'année qui suit la cessation totale de ladite activité. En conséquence, l'arbitre est invité à faire systématiquement une copie de ses dossiers et examens s'il souhaite en conserver l'historique.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent.

L'arbitre peut exercer ses droits en s'adressant auprès de la commission médicale en charge de l'instruction de son dossier.

Date	:	
------	---	--

Signature (obligatoire):

Nom :				Prénom : .			Saison :	
			EXAM	EN CLI	NIQUE			
ANTÉCÉDENTS D	ÉCLARÉS							
MEDICAUX ET CHIRURG					(3000)			
ALLERGIE(S)		9 12 3						
TRAITEMENT(S) EN COU	IRS						100000	
EXAMEN MORPH	OSTATIQUE							
Taille:	. (m/cm)		IMC :	Normal	Surpoids	Obésité modérée	Obésité sévère	Obésité morbide
Poids:	. (kg/g)		(Poids / Taille ²)	18,5 à 25	25 à 30	30 à 35	35 à 40	Plus de 40
EXAMEN SOMATI	QUE					10.00		
EXAMEN APPARE	EIL LOCOMOTEU	R ET RACHII	DIEN : anomalie év	ventuelle				
EZAMEN AI LAKE	IL LOGOMOTES	10.27 10.00111	Jan Grand Co	- Circumo				
EVAMEN ARRADE	U DECDIDATOI) F				500 B		
EXAMEN APPARE	IL RESPIRATOR	KE	. 0.00		1.11			
EXAMEN CARDIO Selon l'avis du me		gue ou prései	nce de signes fonctio	onnels : la fré	quence des exa	mens peut être mo	difiée et d'autre	s exigés
	Nbre facteurs (hors â	4 (. P. G.	Âge □ > à 50 ans	Joindre : trac		otocole établi : exal (non automatique) de l'EC		
	☐ Antécédents	-	Moins de 18 ans	Aucun exam	en cardiaque à eff	ectuer		
PRESSION ARTERIELLE	familiaux HTA	-	de 18 ans à +			chographie cardiaque : est à réaliser dans un dé	elai de 12 mois à partir	de la date dudit DMA
Û	☐ Diabète ☐ Tabac	-	de 18 à 34 ans inclus			l'âge: ECG de repos : aucun délai n'est accord		lors de ce 1er DMA.
	☐ Hyperlipidémie ☐ Obésité	0 ou 1	de 35 ans à +	Tous les 5 ar	ıs : ECG de repos	+ Épreuve d'effort à vi	sée cardiologique	
	IMC > 30 Autres	2 ou +	de 35 ans à +		: ECG de repos ns : Épreuve d'effo	rt à visée cardiologique	e (examen a minima -	peut être complété)
ACUITÉ VISUELLE La cécité monocu		ible avec la pra	atique de l'arbitrage					
ŒIL DROIT		Sans correction	on:	Avec correct	ion :	Mode	de correction éven	tuel :
ŒIL GAUCHE		Sans correction	on:	Avec correct	ion:	□ lune	ttes 🗆 le	entilles
CERTIFIC	AT D'ABSE	NCE DE	CONTRE-IN	IDICATI	ON A LA	PRATIQUE	DE L'AR	BITRAGE
Je soussigné(e), avoir examiné □			docte					
□ Présente,	à ce jour, une ab	sence de co	ntre-indication à la	pratique de	l'arbitrage.			
☐ Contre-inc	dique, à ce jour, l	a pratique de						
Date de l'e					Signature et			

		7	4/

Nom :	Prénom :	Saison :

EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE

EXAMEN RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX ARBITRES DE LIGUE

Cet examen est pratiqué par un médecin ophtalmologue.

- Il est OBLIGATOIRE : la première année de l'arbitrage en ligue. Il comprend les examens du bilan initial (7 items)
 - tous les 4 ans à partir de 35 ans. Il comprend les examens du bilan de renouvellement (3 items)

Entre ces visites, toute survenue d'évènement ophtalmique (médical, chirurgical ou traumatique) devra être signalée à votre commission médicale.

1 • ACUITÉ VISUELLE CEIl droit CEIl gauche Sans correction Avec correction Correction optique Mode de correction 1 lunettes lentilles 2 • CHAMP VISUEL (celui-ci peut être automatisé) CEIl droit CEIl gauche 3 • VISION BINOCULAIRE	BILAN INITIAL				
Sans correction Avec correction Correction optique Mode de correction					
Avec correction Correction optique Mode de correction					
Correction optique Mode de correction					
Mode de correction ☐ lunettes ☐ lentilles 2 • CHAMP VISUEL (celui-ci peut être automatisé) CEII droit CEII gauche					
2 • CHAMP VISUEL (celui-ci peut être automatisé) CEII droit CEII gauche					
Œil droit Œil gauche					
Œil gauche					
3 • VISION BINOCULAIRE					
Œil droit					
Œil gauche					
4 • MOBILITÉ PUPILLAIRE					
Œil droit					
Œil gauche					
5 • EXAMEN ORGANIQUE DES GLOBES OCULAIRES					
Œil droit Œil gauche					
Segment					
Fond d'œil					
6 • TEST CHROMATIQUE ISHIHARA					
7 • ÉBLOUISSEMENT - Existe-il une sensibilité à l'éblouisseme	nt?				

RE	NOUVELLEME	NT 🗌
1 • ACUITÉ VISUELI	E	S. S. S. S. S. S. S.
	Œil droit	Œil gauche
Sans correction		
Avec correction		
Correction optique		
Mode de correction	☐ lunettes	☐ lentilles
2 • CHAMP VISUEL	(celui-ci peut être au	utomatisé)
Œil droit		
Œil gauche		
3 • VISION BINOCUI	AIRE	
Œil droit		
Œil gauche	U	

. - 4 - 0 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- > La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique de l'arbitrage.
- > La diplopie est une contre-indication relative.
- > La pratique de l'arbitrage est interdite dans les 3 mois après une chirurgie réfractive (motif : aggravation de la sensibilité à l'éblouissement)
- > Selon les résultats transmis, la commission médicale se réserve le droit de demander des examens complémentaires (autres spécialistes)

•- + -•

CE	RTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE-IN	NDICATION	À LA PRATIQUE DE L'ARBITE	RAGE
	oussigné(e), r examiné □ Melle, □ Mme, □ M			certifie
	Présente, à ce jour, une absence de contre-indication opl	htalmologique à la	pratique de l'arbitrage.	
	Contre-indique, à ce jour, la pratique de l'arbitrage sur le Préciser le motif :	plan ophtalmolog	ique.	
	Date de l'examen :	Signatu	re et cachet :	



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DE L'ARBITRE MAJEUR

"QS-SPORT"

SAISON (N): 20.... / 20....

UNIQUEMENT RÉSERVÉ AUX ARBITRES RÉPONDANT IMPÉRATIVEMENT AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- avoir entre 18 à 34 ans inclus au 1er juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- avoir présenté un DMA à N-1 ou à N-2
- avoir été licencié à N-1

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ "QS-SPORT" PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUVELLEMENT)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un DMA (pages 1 à 4 - équivalent du certificat médical) pour demander votre licence d'arbitre au sein de la Fédération Française de Football selon les règles énoncées à l'article 70 de ses règlements Généraux.

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :		
1 Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2 Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?		
3 Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4 Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5 Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6 Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À CE JOUR :		
7 Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?		
8 Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9 Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

MARCHE À SUIVRE DE l'ARBITRE MAJEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

- ⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

- ⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

 <u>Consultez un médecin</u>: présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DE L'ARBITRE MINEUR

"QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR"

SAISON (N): 20.... / 20....

AVERTISSEMENT À DESTINATION DES PARENTS DE L'ARBITRE MINEUR OU DE LA PERSONNE AYANT L'AUTORITÉ PARENTALE :

- L'arbitre concerné doit avoir moins de 18 ans au 1er juillet de la saison (N) indiquée ci-dessus
- Ce questionnaire doit être complété de préférence par le mineur, si vous estimez qu'il est capable de le faire.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer qu'il soit correctement rempli et d'appliquer les instructions en fonction des réponses

Pour plus de détails se conférer à la notice accompagnant le DMA ou à l'article 70 des règlements généraux de la FFF

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR PRÉALABLE À LA DEMANDE LICENCE (OBTENTION OU RENOUVELLEMENT)

Ce questionnaire de santé n'est pas un contrôle. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Il permet de savoir si vous devez fournir un DMA (p 1 à 4 - équivalent du certificat médical) pour demander votre licence d'arbitre au sein de la FFF selon les règles de l'article 70 de ses règlements Généraux.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐ / Quel est ton âge ?ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
AUJOURD'HUI	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé		
subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

MARCHE À SUIVRE DE l'ARBITRE MINEUR POUR SA DEMANDE DE LICENCE :

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS :

- ⇒ Vous ne devez pas fournir de DMA.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :

- ⇒ Vous devez fournir un DMA à la commission médicale de votre district ou de votre ligue. Suivez les indications des examens du DMA.

 <u>Consultez un médecin</u>: présentez-lui ce questionnaire renseigné ainsi que le DMA pour qu'il y porte sa conclusion quant à l'absence de contre-indication à la pratique de l'arbitrage.
- ⇒ Reportez-vous à la demande de licence et suivez les indications.